

DÉPÊCHE DE L'AGENCE FRANCE PRESSE

Le Défenseur des droits évoque un risque de privatisation du service public social-internet-services-sciences-seniors

17-01-2019 12:25:12

Pays : FRA

GLGL

ECF0758 0200 /AFP-BU60

PARIS, 17 jan 2019 (AFP)

Le Défenseur des droits Jacques Toubon a mis en garde jeudi contre le risque de récupération dans le privé de certaines prérogatives du service public, si la dématérialisation engagée par l'Etat ne s'accompagne pas des moyens suffisants.

Ce basculement relève d'ailleurs déjà d'une "réalité que nous avons constatée", a-t-il affirmé jeudi lors de la présentation à la presse du rapport "dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics".

"Il y a un risque de voir transférés, soit vers les associations soit (vers) les services privés payants, l'accompagnement et l'aide aux démarches administratives" pour les personnes les plus vulnérables et les moins à l'aise avec l'outil internet, a développé M. Toubon.

Cela constitue une "nouvelle démonstration que le service public n'est plus à la disposition de tous, à égalité", a souligné le Défenseur des droits, autorité indépendante chargée de veiller au respect des droits et libertés par l'administration.

Dans ce rapport paru jeudi, il met par ailleurs en garde contre une dématérialisation à "marche forcée" des services publics et certaines "dérives" dans le passage au tout numérique prévu par le gouvernement à l'horizon 2022, et qui se traduit selon lui "pour beaucoup d'utilisateurs par un véritable recul de l'accès" aux droits.

sha/bfa/phc

AFP 171225 JAN 19